

Baccalauréat professionnel S.P.V.L.

Professionnalisation directe

Le titulaire du Bac Pro S.P.V.L. est un acteur de proximité qui s'adresse à différents publics dont les besoins ne nécessitent pas toujours l'intervention d'un travailleur social.

Il peut être employé par les mairies, les CCAS, les associations en qualité de :

- Agent d'accueil social
- Agent de prévention et de médiation
- Animateurs socio - culturel

Etre titulaire du BAFA est un +

Poursuite d'études

Le Bac Pro S.P.V.L. a pour objectif l'insertion professionnelle, mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable notamment :

- **BTS ESF** - Economie Sociale et Familiale
- **BTS SP3S** - Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- **BEJEPS**
- **Préparation aux concours sociaux et para médicaux.** (Infirmier, Assistant social, Moniteur éducateur, Educateur spécialisé, Educateur de jeunes enfants)
- **DUT Carrières sociales**

Ce bac ouvre à d'autres orientations :

BTS Tourisme,
BTS Communication
MC Accueil Réception.



Pour nous contacter

Lycée Jacques de Romas
Route de Mézin
47600 NERAC

Téléphone : 05 53 97 63 00

Télécopie : 05 53 97 63 15

Messagerie : 0470029b@ac-bordeaux.fr

www.lycée-jderomas.com

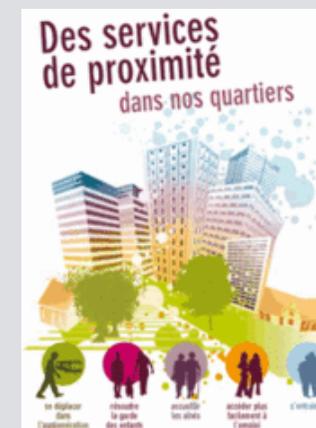


Lycée des Métiers
Jacques de Romas
47600 NERAC

Baccalauréat professionnel

S.P.V.L.

Services de Proximité & Vie Locale



Pour les élèves qui souhaitent :

- **Agir en faveur de l'insertion sociale des personnes en difficulté** (handicapés, enfants en difficultés scolaires, demandeurs d'emploi ...)
- **Organiser et Animer des activités récréatives, éducatives ... destinées à différents publics** (enfants, personnes âgées et adolescents)

Téléphone : 05 53 97 63 00

Baccalauréat professionnel

S.P.V.L.

Activités/Compétences Professionnelles

A1—Activités de soutien et d'aide à l'intégration

- Accompagnement de public aux demandes spécifiques, dans les démarches ou pour l'accès à des services administratifs, médico-sociaux.
- Animation de dispositifs d'information ou de points d'écoute personnalisés
- Organiser et animer des actions en direction de certains publics

A2—Activités de socialisation et développement de la citoyenneté

- Organisation et participation à l'animation d'activités éducatives et récréatives
- Organisation et participation à l'animation d'activités de valorisation du patrimoine local (fêtes, sorties, expositions).
- Organisation et participation à l'animation d'activités associatives

L'élève préparant le Baccalauréat Professionnel S.P.V.L. peut effectuer ses périodes de formation dans différentes structures :

A 1

- C.C.A.S.
- C.A.F.
- M.D.P.H.
- Classe CLIS / ULIS
- Point Jeunes / BIJ
- Accueil en mairies

A 2

- Maison de retraite (Service animation)
- C.L.A.E
- Médiathèque
- Office du Tourisme

A1 / A2

- Centres sociaux
- Maisons de quartiers
- Association Solidarité (Croix Rouge - Resto du Cœur - Secours Populaire)
- E.S.A.T.

Beaucoup d'autres structures sont envisageables.

Qualités requises et intérêts pour le métier :

- Ecoute, disponibilité, amabilité
- Goût pour les relations humaines
- Esprit d'initiative
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Intérêt pour les problématiques sociales
- Capacités d'analyse et qualités rédactionnelles



Baccalauréat professionnel

S.P.V.L.

Ce baccalauréat (niveau IV) s'articule autour :

De savoirs généraux :

- Mathématiques, français, Histoire-Géographie, Langues vivantes, ...

De savoirs associés aux techniques professionnelles :

- Connaissance des publics
 - ◆ Enfants, adolescents, jeunes adultes
 - ◆ Adultes
 - ◆ Personnes âgées
 - ◆ Personnes handicapées
 - ◆ Personnes migrantes
 - ◆ Personnes dépendantes
 - ◆ Personnes en situation de précarité
 - ◆ Personnes en situation d'isolement
 - ◆ Personnes en situation de victime
- Connaissance des structures
- Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles
- Techniques de communication et de médiation sociale
- Méthodologie du travail social

De périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), dont la durée totale est de 22 semaines, qui sont prévues sur les trois années de formation

- 6 semaines en seconde
- 16 semaines sont réparties entre la première et la terminale.

Au cours de l'année de première, l'élève passe les épreuves du **CAP Agent de Prévention et de Médiation**. (Diplôme Intermédiaire)